

Mis en ligne le : 20/12/22
Sur www.plouedern.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN du 13 décembre 2022

Délibération N° : 2022/12/13/06

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le six décembre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 21 - présents : 16 - votants : 19.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, CASU, QUÉDEC, MAREC-PRIGENT, NÉDÉLEC, TOURBOT, SÉNÉ, MINGANT, CORRE, PÉRON, BROCHAIN, VIGOUROUX, CUEFF, LE CHENADEC, STERN, TANGUY.

Absents et excusés : Mmes NOWAK (pouvoir à M. GOALEC), MAUBIAN (pouvoir à Mme SÉNÉ) et MM BLONS (pouvoir à Mme BROCHAIN), AVETAND et GARAUULT.

Secrétaire de séance : M. Éric LE CHENADEC

Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS)

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 2022

Monsieur Bernard GOALEC, Maire, présente la décision modificative suivante :

DÉPENSES d'investissement			
Articles	Libellés	+	-
Chap. 10 Art 10226	Immobilisations corporelles Taxe d'aménagement	6 000,00 €	
DÉPENSES d'investissement			
Articles	Libellés	+	-
Chap. 21 2151	Immobilisations corporelles Réseaux de voirie		6 000,00 €
DÉPENSES d'investissement			
Articles	Libellés	+	-
Chap. 204 Art 2046	Subventions d'équipement versées Attributions de compensation d'investissement	12 000,00 €	
DÉPENSES d'investissement			
Articles	Libellés	+	-
Chap. 21 2151	Immobilisations corporelles Réseaux de voirie		12 000,00 €
DÉPENSES de fonctionnement			
Articles	Libellés	+	-
Chap. 042 Art 6811	Opérations d'ordre de transfert entre sections Dotations aux amortissements	8 000,00 €	
DÉPENSES de fonctionnement			
Articles	Libellés	+	-
Chap. 022 Art 022	Dépenses imprévues Dépenses imprévues		8 000,00 €
RECETTES de fonctionnement			
Articles	Libellés	+	-
Chap. 042 Art 777	Opérations d'ordre de transfert entre sections Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	120,00 €	
RECETTES de fonctionnement			
Articles	Libellés	+	-
Chap. 74 Art 748348	Dotations et participations État - compensation au titre des exonérations des taxes foncières		120,00 €

Mis en ligne le : _____
Sur www.plouedern.fr

Délibération N° : 2022/12/13/06

RECETTES d'investissement			
Articles	Libellés	+	-
Chap. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		
Art 280422	Pers. Droit privé – Bâtiment et installations	2 500,00 €	
Art 28183	Matériel de bureau et matériel informatique	500,00 €	
Art 28188	Autres immobilisations incorporelles	5 000,00 €	
DÉPENSES d'investissement			
Articles	Libellés	+	-
Chap.21	Immobilisations corporelles		
Art 2151	Réseaux de voirie	8 000,00€	

DÉPENSES d'investissement			
Articles	Libellés	+	-
Chap. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		
Art 13911	Subvention d'investissement	120,00 €	

DÉPENSES d'investissement			
Articles	Libellés	+	-
Chap.21	Immobilisations corporelles		
Art 2151	Réseaux de voirie		120,00 €

En accord avec les services du Service Général Comptable, un rattrapage d'amortissements s'avère nécessaire sur des immobilisations pour lesquels les amortissements réalisés sur les exercices antérieurs ont été mal calculés ou omis.

Depuis 2015, les corrections d'erreurs sur exercices antérieurs sont réalisées par des opérations d'ordre non budgétaire, afin de ne pas impacter les crédits budgétaires de l'exercice 2022. Cette correction est donc neutre sur le résultat de l'exercice.

Les comptes 28---- (dotations aux amortissements) sont crédités par le débit du compte 1068 « Excédents de fonctionnement reportés », dans la limite de son solde créditeur (pour mémoire, le solde créditeur du compte 1068 fin 2022 est de 17.372.956,83 €). L'état de l'actif a donc été revu pour les biens amortissables en collaboration avec le SGC de Landerneau et les plans d'amortissement recalculés.

Il convient donc que le Conseil municipal délibère pour autoriser le comptable à procéder aux opérations non budgétaires suivantes :

Recettes d'investissement (comptabilisation des amortissements supplémentaires)			
Articles	Libellés	+	-
Chap 040	Opérations de transfert entre sections		
Art 280422	Pers. Droit privé – Bâtiment et installations	9 842,40 €	
Art 28051	Concessions et droits similaires	59,70 €	
Art 28188	Autres immobilisations incorporelles	5 595,99 €	
Recettes d'investissement (équilibre de la correction via le compte 1068)			
Articles	Libellés	+	-
Chap 10	Immobilisations corporelles		
Art 1068	Excédents de fonctionnement reportés		15 498,09€

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la décision modificative exposée ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Éric LE CHENADEC



Le Maire,
Bernard GOALEC


